

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement
de LANNION

République Française
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL DE TRÉGUIER

MAIRIE de
TRÉGUIER

SÉANCE du 10 juillet 2023 à 19h00

Membres en exercice : 19
Membres présents : 17
Procurations : 2

N° DEL 52/2023

Etaient Présents : M. G. ARHANT, Maire,
M.P. BODIN, A. LE DANTEC, P. TOULARASTEL, adjoints,
M. EVEN, O. GUEGUEN, P. MACE, M.Y MADEC, G.
PLAPOUS, R. ROLLAND, S. CATHOU, F. VOISIN , C. LE
MARLEC, M.P. COHAS, Y. REVAULT D'ALLONNES, E. LE
CARVENNEC, K. LE ROUX, P.RENAULT, conseillers

Absents excusés :

F. SIMON proc à G. ARHANT
P. RENAULT proc à M.P. BODIN

Date d'envoi de convocations : 05 juillet 2023
Secrétaire de séance : F. VOISIN

52/2023 – Motion de soutien aux EHPAD

Monsieur Le Maire rappelle la motion présentée par les élus des Côtes d'Armor, motion de soutien aux EHPAD et motion de censure au Conseil Départemental et à l'ARS.

Il informe qu'un certain nombre de structures ont été dans l'incapacité de préparer un budget primitif à l'équilibre avec des recettes figées (les tarifs étant réglementés avec un pourcentage d'augmentation fixé par le Département) et des dépenses qui explosent, et donc dans l'incapacité de préparer des budgets sincères.

La situation depuis le début de l'année ne s'est pas améliorée puisque les EHPAD ont vu leurs factures continuées d'augmenter. Malgré le bouclier tarifaire, les factures sont toujours aussi importantes. Il y a eu des revalorisations de salaires dans le cadre du Ségur, ce qui est normal, il faut qu'il y ait de l'attractivité mais avec des compensations qui n'étaient pas au rendez-vous

Aujourd'hui il y a des situations qui sont dramatiques dans certains EHPAD qui n'ont pas été en capacité de faire un budget à l'équilibre et qui vont se retrouver en fin d'année dans des situations dramatiques. Les EHPAD ne pourront pas fonctionner tant que les financeurs ne se seront mis au diapason.

Les financeurs il y en a deux :

- le Conseil Départemental qui bloque la hausse des tarifs. Effectivement à un moment donné le souhait est de limiter aussi l'impact des frais de résidence pour les résidents ou leur famille. Mais on fait comment alors ?
- puis l'ARS, qui ne compense pas les conséquences qui découlent du Ségur

Les EHPAD se sont largement mobilisés.

Mr Le Maire, en tant que Président du Conseil de Surveillance de l'hôpital de Tréguier, ne peut que se joindre à ce que disent les gestionnaires d'EHPAD gérés par des CCAS notamment.

Le conseil de surveillance de Tréguier a pu aussi constater effectivement que les dépenses ont augmentées de façon très forte et que les compensations ne sont pas encore au rendez-vous.

Le centre hospitalier de Tréguier est dans la même situation et tous les hôpitaux publics le sont. Les structures qui étaient à l'équilibre pendant longtemps sont en train de plonger dans un déficit qui n'est plus conjoncturel mais qui est devenu structurel parce qu'aujourd'hui on sous finance clairement la prise en charge du grand âge et ça c'est absolument insupportable.

Si Tréguier n'est pas dans la liste (EHPAD hospitaliers et une résidence autonomie sans volet médical) pour autant les problèmes sont les mêmes. Les factures d'alimentation augmentant, les factures d'électricité explosent. L'exercice 2022 a été compliqué et malgré une gestion saine il finit déficitaire.

Certains EHPAD avaient provisionné pour adapter leur structure pour faire des travaux. Or aujourd'hui les réserves n'existent plus. Ils fonctionnent en déséquilibre.

Les élus responsables d'EHPAD invitent l'ensemble des élus, conseillers municipaux et conseillers communautaires à manifester leur soutien. Ils rappellent que toutes les communes n'ont pas un EHPAD certes mais que dans chaque commune des séniors ont besoin d'avoir une solution d'hébergement en EHPAD, ça peut être l'un d'entre nous ça peut être l'un de nos proches.

Parmi les mesures qui ont été prises et proposées par ces élus il y a celle de plus payer leur facture d'énergie. C'est une mesure très forte.

Puisque les effets du bouclier tarifaire ne sont pas visibles et bien arrêtons de payer.

Ce sont des élus de la République qui sont en train de lancer aujourd'hui un vrai cri du cœur, un cri de désespoir. Ils ont décidé que lors des prochains votes de budget en 2024 ils ne voteront plus de budget primitif en déficit ce qui leur a été suggéré cette année.

Voter des budgets primitifs en déficit ce n'est pas tenable.

Aujourd'hui la question de grand âge est importante et elle sera encore plus importante demain. Toutes les structures qu'elles soient médicalisées ou pas sont en train de boire la tasse et il va falloir qu'à un moment donné l'Etat et le Département comprennent que l'urgence est là maintenant. C'est tout de suite et pas demain.

Il est urgent que l'Etat et le Département se mobilisent pour entendre la détresse, la souffrance de ceux et celles qui gèrent ces établissements.

Si la réponse est de faire des économies de personnel ce n'est pas non plus acceptable. Le personnel ne peut être la variable d'ajustement. Or c'est un peu la piste vers laquelle on les renvoie en disant de ne pas remplacer le personnel en arrêt.

Les décideurs d'aujourd'hui qui seront les anciens de demain doivent réfléchir aux conséquences des politiques qu'ils mettent en œuvre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPORTE leur soutien aux élus responsables d'EHPAD

RAPPELLE que l'ensemble des élus sont concernés, même ceux dont les communes n'ont pas d'EHPAD sur leur territoire, car c'est bien l'accueil de tous les anciens qui est concerné.

SE MOBILISE dans un objectif de défense du bien commun et pour œuvrer dans le sens de l'intérêt général.

DEMANDE de bien vouloir être entendu par l'Etat

Pour extrait conforme au registre,
Guirec ARHANT

Le secrétaire de séance
F. VOISIN



Le Maire,
Rendu exécutoire par transmission
en Préfecture de Saint-Brieuc
et affichage en mairie, le 12/07/2023
Le Maire,
Guirec ARHANT

